

Des ponts élévateurs qui baissent les bras



LES PONTS ÉLÉVATEURS À DEUX COLONNES DOIVENT ÊTRE MUNIS DE DISPOSITIFS DE BLOCAGE EMPÊCHANT LE PIVOTEMENT DES BRAS ARTICULÉS. AUTO PRÉVENTION A RÉCEMMENT RELEVÉ PLUSIEURS CAS OÙ CES DISPOSITIFS DE BLOCAGE N'ÉTAIENT PAS UTILISÉS OU AVAIENT ÉTÉ CARRÉMENT RETIRÉS. DANS UN CAS RÉCENT, LE PIVOTEMENT DES BRAS A FAIT CHUTER LE VÉHICULE ENTRAÎNANT AINSI DE SÉRIEUSES BLESSURES À UN TRAVAILLEUR. N'ATTENDEZ PAS POUR AGIR, LA PROCHAINE VICTIME SERA PEUT-ÊTRE CHEZ VOUS!

>>> Le dispositif de blocage des bras est un élément crucial pour la sécurité de l'opérateur. C'est pourquoi les normes nord-américaine et européenne exigent leur présence sur tous les ponts élévateurs. Ces dispositifs ont subi des modifications au cours des années et diffèrent souvent d'un fabricant à l'autre. L'enclenchement de ces dispositifs peut donc être de type manuel ou automatique.

LE PIÈGE DES BRAS LIBRES

L'enclenchement des dispositifs manuels oblige l'opérateur à s'accroupir lors de l'installation des patins sous le véhicule. S'il est plus tentant d'outrepasser le blocage afin de positionner le patin avec le bout du pied, cette méthode est toutefois contraire aux règles de l'art et peut s'avérer fort dangereuse! Les bonnes pratiques de travail exigent de bien positionner les patins aux points de levage du véhicule. Ce faisant, il est donc nécessaire de s'accroupir pour bien voir le point de contact, s'assu-

rer de bien engager le dispositif de blocage et éviter ainsi de s'exposer à un congé forcé et douloureux.

DES BRIS PLEIN LES BRAS

Des dispositifs de blocage distincts contrôlent chacun des quatre bras du pont élévateur. Or, il arrive que ceux-ci s'usent ou se brisent. Si le bris n'est pas corrigé, la situation est dangereuse et peut s'aggraver si d'autres bris surviennent. Lorsqu'on doit les remplacer tous à la fois, il faut déboursier une somme qui peut paraître surprenante mais qui n'est rien comparativement aux conséquences possibles : travailleur blessé, arrêt des opérations, coûts de réparation ou de remplacement d'un véhicule qui a chuté, etc.

RETIRER UN DISPOSITIF DE SÉCURITÉ, ÇA PEUT ÊTRE MORTEL

Pour sauver du temps ou suite à des bris successifs, on en arrive bien souvent à retirer les dispositifs manuels

de blocage des bras articulés. Bien sûr, l'accident ne se produit pas nécessairement le lendemain. Mais le jour où les conditions défavorables sont réunies, le pont élévateur vous ouvrira les bras en faisant chuter le véhicule qu'il soutient. Le technicien ou celui d'une baie adjacente peut être gravement blessé et même y laisser sa vie... Si vos ponts élévateurs ne sont pas tous munis de dispositifs de blocage des bras, contactez votre fabricant le plus tôt possible afin de remédier à la situation.

NE PAS SE CROISER LES BRAS

Les dispositifs de blocage des bras articulés demeureront fonctionnels à condition de vérifier et d'entretenir régulièrement les éléments qui composent ce dispositif.

Blocage automatique

L'enclenchement se fait automatiquement par une goupille dentée qui s'insère dans la roue dentée du bras et l'immobilise dès que le pont



par MARTINE CHARETTE
Conseillère en
hygiène industrielle,
Auto Prévention

élévateur se soulève du sol.

Le blocage automatique est à privilégier lors d'un nouvel achat puisqu'il minimise l'intervention humaine à chaque utilisation. Toutefois, seul un entretien assidu garantit le bon enclenchement du système automatique et prévient l'usure des roues dentées. À noter que ce dispositif laisse les bras libres au niveau du sol, ce qui permet de positionner le patin sur le point de levage avec le bout du pied, une habitude à éviter !

Blocage manuel

L'enclenchement se fait manuellement lors du positionnement de chaque bras articulé (serrement d'une pièce métallique coulissante ou crans d'arrêt sur tige filetée). Certaines pièces des dispositifs manuels sont plus sollicitées et s'usent donc plus rapidement. Il est bon d'avoir des pièces de rechange à portée de la main (manettes, leviers, etc.).

DISPOSITIF À ENCLÈCHEMENT AUTOMATIQUE

- Vérifier l'efficacité du dispositif de blocage une fois par mois en exerçant une poussée horizontale sur chacun des bras et remplacer les pièces défectueuses au besoin ;
- Vérifier quotidiennement l'enclenchement de la goupille en levant de 15 cm le pont élévateur à vide ;
- Vérifier une fois par mois l'état de la roue dentée et de la goupille (usure, saleté, rouille) ;
- Nettoyer la goupille et la roue dentée au besoin ;
- Lubrifier une fois par mois ou plus au besoin, surtout en hiver.



Au sol : dispositif non engagé



En élévation : dispositif engagé

DISPOSITIFS À BLOCAGE MANUEL

Blocage manuel par serrement sur une pièce coulissante



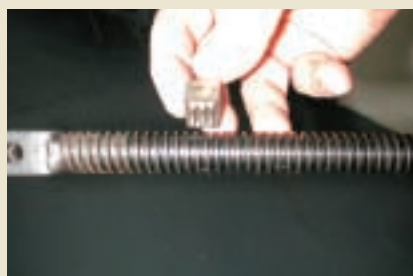
En mode blocage



En mode coulissement libre

- Vérifier l'efficacité du dispositif de blocage une fois par mois en exerçant une poussée horizontale sur chacun des bras et remplacer les pièces défectueuses au besoin ;
- Lubrifier une fois par mois les points pivots des pièces mobiles pour prévenir la rouille ;
- S'assurer que la pièce coulissante est libre de graisse ou d'huile.

Blocage manuel par crans d'arrêt sur tige filetée



Crans d'arrêt de la manette



En mode blocage

- Vérifier l'efficacité du dispositif de blocage une fois par mois en exerçant une poussée horizontale sur chacun des bras et remplacer les pièces défectueuses au besoin ;
- Vérifier une fois par mois l'état des filets sur la tige et les crans sur l'extrémité de la manette (usure, saleté) ;
- Nettoyer les filets et crans d'arrêt à l'aide d'une brosse au besoin.